



## Précisions sur les modalités organisationnelles du test d'aptitude au Computer Emergency Response Team (CERT).

**Lomé, le 12 avril 2018** – L'Etat togolais dans sa stratégie de lutte contre la cybercriminalité va adopter dans les mois à venir une loi sur la cybercriminalité et l'une des dispositions de cette dernière sera la création d'une Agence de Cybersécurité et d'un Computer Emergency Response Team (CERT). Dans cette optique, le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique (MPEN) chargé de la mise de cette stratégie a initié l'organisation d'un concours à l'endroit des étudiants pouvant être préparés au métier de CERT.

Compte tenu de l'intérêt suscité par ce concours, nous sommes heureux de communiquer ci-dessous des précisions sur les modalités organisationnelles dudit test :

1. Il a été décidé d'ouvrir le test non seulement aux étudiants et étudiantes Togolais actuellement en fin de cycle (Mastère II) ou cycle ingénieurs des filières technologiques (informatique, télécoms et génie électricité) actuellement enregistrés dans les 4 institutions académiques mentionnées dans la Lettre d'Information (à savoir le CIC, l'ENSI, l'UCAO et l'IAI), mais également à tous les citoyens Togolais, actuellement résidant ou non sur le territoire national qui ont obtenu un diplôme équivalent de ces 4 institutions académiques ou à défaut, d'une institution académique togolaise ou étrangère d'un niveau au moins équivalent à celles-ci.
2. Les dossiers de candidature composés de pièces ci-dessous devront être déposés soit aux secrétariats des institutions académiques désignées, qui se chargeront de les transmettre au secrétariat central du MPEN. Les autres candidats devront déposer en personne les pièces au Secrétariat Central du MPEN ou envoyer par courriel électronique au [secretariat.central@numerique.gouv.tg](mailto:secretariat.central@numerique.gouv.tg), avant la date du test d'aptitude.

Il s'agit de :

- a. Une copie du dernier diplôme ou à défaut de l'attestation d'inscription pour l'année académique en cours avec copies des relevés du cursus suivi (Licence et mastère) ;
- b. Une copie du passeport togolais (page avec photo) ou de la carte nationale d'identité ;
- c. Un Curriculum vitae ;
- d. Une lettre de motivation.
- e. Copie des certifications informatiques pertinentes

Les copies numérisées des pièces mentionnées ci-dessus pourront être également téléchargées lors de l'examen physique au MPEN, sur le portail (lien URL) du test mentionné au point 5 ci-dessous.

3. La date limite de dépôt des dossiers de candidatures est par conséquent reportée au lundi 16 avril 2018 à 17h 00
4. Les candidats se présenteront le mercredi 18 avril 2018 à 07H30 au centre d'examen du MPEN munis de leur ordinateur portable et d'une pièce d'identité nationale.

Afin de permettre le passage du test d'aptitude à tous les candidats mentionnés au point 1 ci-dessus, le test se déroulera **simultanément en ligne** le Mercredi 18 Avril 2018 de 9h à 12h (heure locale) au Ministère

des Postes et de l'Économie Numérique (MPEN), sis Avenue Abdoulaye Fadiga, en face de la BCEAO à Lomé-Nyékouakpè, à l'IAI, sis Rue de la Kozah derrière l'UAT/Air France ainsi que sur le site web du Ministère ([www.numerique.gouv.tg](http://www.numerique.gouv.tg)), via un lien URL qui sera communiqué sur ce même site et qui sera ouvert pendant les mêmes heures d'examen mentionnées ci-dessus.

Contact presse : [presse@numerique.gouv.tg](mailto:presse@numerique.gouv.tg)

**Le Ministère des Postes et de l'Economie Numérique** définit et coordonne la mise en œuvre de la politique de l'État dans les domaines des postes et de l'économie numérique. A ce titre, il traite des questions relatives au développement et à la promotion des activités postales et œuvre à la promotion et à la diffusion des technologies de l'information et de la communication (TIC) en vue de l'émergence du secteur de l'économie numérique.

Depuis 2010, Cina LAWSON occupe les fonctions de Ministre des Postes et de l'Economie Numérique.